

CERTIFICAT D'ACCRÉDITATION



ACCREDITATION DES MÉDECINS ET DES ÉQUIPES MÉDICALES

Délivré par la Haute Autorité de santé pour une durée de quatre ans sous réserve de renoncement ou de retrait, dans le cadre de l'accréditation de la qualité de la pratique professionnelle des médecins et des équipes médicales exerçant en établissements de santé, après avis favorable de l'organisme agréé.

Le médecin : Docteur BOULITROP CELIA

Numéro RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels Santé) : 10100577047

Accrédité pour la spécialité de : Chirurgie vasculaire

Exerçant dans les établissements de santé :

Clinique d'argonay _ Argonay _ 74370

A validé avec succès sa démarche d'accréditation le : 24/07/2025

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

*L'accréditation, prévue aux articles L.4135-1, D.4135-1 et suivants du code de la santé publique, est la reconnaissance de l'engagement des professionnels exerçant une spécialité dite « à risques » en établissement de santé dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques et de gestion des risques. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pr Lionel COLLET
Président